

Rapport annuel 2005



SCHWEIZERISCHER
ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND **SIG**
FÉDÉRATION SUISSE
DES COMMUNAUTÉS ISRAÉLITES **FSCI**
UNION SUISSE DES COMITÉS
D'ENTRAIDE JUIVE **VSJF**

Sommaire

Rapport annuel de la FSCI	01
Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF	32
Organes de la FSCI	33
Compte rendu de la FSCI	36
Comptes rendus divers	42
Rapport de la commission de vérification des comptes	44
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	45
Fondations, legs et dons	46
Rapport annuel du VSJF	47
Organes du VSJF	51
Compte rendu du VSJF	52
Fonds et legs du VSJF	56
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	58
Fondation Memorial de la FSCI	59

Présidence

Contrastes

Tant à l'intérieur de notre pays que sur la scène internationale, taches sombres et points lumineux se sont succédés au cours de cette année, créant un contraste caractérisé par la radicalisation des événements et la résurgence d'affirmations mensongères que l'on croyait enterrées à jamais, mais également la naissance de nouveaux espoirs et l'amélioration de la compréhension réciproque. La position des juifs en Suisse est mieux assise que jamais, les relations avec nos autorités sont au beau fixe, même si l'on déplore dans notre pays également quelques dérapages antisémites isolés. N'oublions pas que les juifs ont toujours été le sismographe de l'humanité. Là où ils sont en danger, c'est l'humanité entière qui est menacée, et en particulier ses valeurs. On assiste aujourd'hui à une banalisation du mal, à une détérioration de la morale, à la montée, la justification et l'apologie de la violence. Lorsque l'on commence à s'attaquer à la communauté juive, on finit par s'en prendre à toute la communauté nationale et aux valeurs que les juifs lui ont données. Lorsque le premier fusible juif saute, il faut s'attendre à des courts-circuits généralisés. Il en va de même pour Israël: on a laissé sauter le fusible du terrorisme au Proche Orient, persuadé qu'il s'agissait d'une panne locale. On voit bien aujourd'hui à quel point c'est toute la terre qui est plongée dans l'obscurité. Le monde s'éveille aujourd'hui à cette communion de pensée avec Israël, dont l'image s'est spectaculairement améliorée, même si certains préjugés tenaces, accompagnés parfois d'une mauvaise foi évidente, n'ont pas encore disparu.

Cultiver le souvenir, c'est respecter nos morts

En janvier le monde a commémoré la fin de l'enfer d'Auschwitz, en présence entre autres du président de la Confédération et de celui de la FSCI. Dans ce morne paysage glacial, dont le sol est



Prof. Dr. Alfred Donath

imbibé du sang de nos martyrs, la shoah a été reconnue non seulement comme un crime contre les juifs, mais comme le mal absolu, la négation de la condition humaine: Auschwitz est le plus grand cimetière juif du monde, un cimetière où il n'y a pas de tombes. La seule sépulture de nos morts, c'est notre mémoire et nier la shoah, c'est les assassiner encore une fois.

Notre pays est devenu membre de la «Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research» et s'y montre très actif. La journée du 27 janvier a été officiellement instituée journée de commémoration de la shoah. La FSCI – de même que la CICAD – est l'une des organisations actives au sein de ce groupe de travail. Lors de la troisième «Conférence sur l'antisémitisme et d'autres formes d'intolérance», à Cordoue en juin 2005, le Département des Affaires Etrangères avait invité Alfred Donath à présenter en séance plénière le projet «Internet Street working», de même que le «Conseil suisse des religions», deux présentations qui ont suscité un vif intérêt.

Antisémitisme et xénophobie

En Suisse, la FSCI a mis en route son «Antenne de déclaration et de conseil en cas d'actes antisémites», qui est animée par Samuel Althof et placée sous la responsabilité de Josef Bollag. En Suisse romande c'est la CICAD qui enregistre et gère ces cas. Dans l'ensemble, le nombre de cas signalés n'a guère évolué, mais trois événements graves ont été enregistrés: tout d'abord, la synagogue de Lugano et un commerce juif de cette ville ont été la proie des flammes. La communauté juive a été choquée et même horrifiée par cet acte de malveillance, qui éveille de douloureux souvenirs. Certes les nombreuses manifestations de sympathie des autorités fédérales et locales, des communautés religieuses et de plusieurs personnalités privées ont témoigné de l'indignation de tout le pays, mais lors du jugement de l'auteur de cet incendie criminel, c'est avec stupéfaction que l'on a appris que le tribunal ne considérait pas cet acte de malveillance comme une manifestation d'antisémitisme. La FSCI a vivement réagi contre cette banalisation et cette bagatellisation, qui apportent de l'eau au moulin de ceux qui veulent nier le racisme et l'antisémitisme en Suisse.



D'autre part la profanation du cimetière de la communauté de Vevey-Montreux a été d'autant plus douloureusement ressentie que de nombreux rescapés de la shoah y reposent. Les tombes renversées ont été remises en place, mais les vandales qui ont commis cet acte odieux n'ont jamais été retrouvés. Il en va de même des graffiti qui ont souillé la grande synagogue de Genève, dont l'origine n'a pas été éclaircie.

La radicalisation de la scène politique n'est certes pas alarmante, mais tout de même préoccupante. Nombre de clignotants témoignent de cette tendance à l'intolérance. Ainsi la volonté de durcir les conditions d'obtention du droit d'asile: ces demandes ne seront plus prises en considération si elles émanent de personnes sans papiers. Marqués par la douloureuse histoire des refoulements pendant la dernière guerre mondiale, les juifs de Suisse ont appelé les parlementaires à assumer leur rôle de représentants du peuple conscients de leurs responsabilités. La FSCI en a également discuté avec la direction de partis politiques partisans de la ligne dure. L'aide humanitaire ne saurait être refusée à ceux qui ont vraiment besoin de protection. Il est indigne des traditions d'humanité de la Suisse de ne pas retenir la leçon du passé.



Autre manifestation d'intolérance: le chahutage dont a été victime le président de la Confédération lors de sa participation à la cérémonie de la fête nationale sur la prairie du Grütli. La manifestation agressive des militants d'extrême droite et des néonazis avait dépassé les limites tolérées dans une démocratie. La FSCI a félicité le Conseiller fédéral Samuel Schmid de ne pas s'être laissé intimider et d'avoir plaidé dans son discours en faveur d'une Suisse solidaire et ouverte.

La commission fédérale contre le racisme (CFR), qui a fêté cette année le dixième anniversaire de son existence, est également en butte à des attaques sournoises et méchantes. Son rôle et sa raison d'être sont remis en question. L'article 261bis, qui demeure l'un de ses instruments d'action, est l'objet de controverses et certains politiciens de droite veulent le supprimer. Comme la FSCI en a fait part à la commission dans son message de félicitations pour le magnifique travail qu'elle accomplit, on ne peut qu'é-

mettre l'espoir qu'un jour toute forme de racisme aura disparu et qu'alors la CFR n'aura plus de raison d'exister. Malheureusement cette réalité est encore fort éloignée ...

Amélioration de l'image d'Israël

Le parti pris anti-israélien d'une grande partie des médias, que la FSCI a déploré à plus d'une occasion, a diminué au cours de l'année. L'image d'Israël s'est en partie transformée. Le monde reconnaît aujourd'hui qu'être fort ne veut pas dire toujours avoir tort, ni qu'être faible signifie avoir raison et autorise tous les excès. Ce changement de la position d'Israël est dû tout d'abord à la disparition de Yasser Arafat de la scène politique et son remplacement par Mahmoud Abbas, qui est considéré en général comme un homme modéré ouvert au dialogue. Le retrait d'Israël de la bande de Gaza y a également fortement contribué: les images diffusées ont montré à tous que le gouvernement d'Israël est soucieux de paix et de tolérance et que l'armée n'est pas formée de fanatiques comme beaucoup se l'étaient imaginé, mais au contraire de soldats conscients de la délicatesse d'une mission accomplie avec cœur et doigté. Enfin la construction tant décriée de la barrière de sécurité, en réduisant presque à zéro le nombre des attentats-suicide en Israël, a prouvé son efficacité.

La FSCI se réjouit de cette évolution. Elle a toujours défendu le point de vue que l'État d'Israël et son gouvernement pouvaient être critiqués, pour autant que l'on utilise les mêmes critères que ceux que l'on applique à tout autre État démocratique. La FSCI n'est pas une antenne de l'ambassade d'Israël et n'intervient que si la légitimité de l'état d'Israël est mise en cause, comme ce fut le cas avec l'exigence du président iranien d'effacer Israël de la carte, ou lorsque les juifs de Suisse sont directement concernés, lorsque ce même président nie l'existence de la shoah. C'est ainsi que la FSCI a fait part à la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey de son indignation et s'est félicitée de la vigueur de la protestation du DAE. Lorsque Mahmud Ahmandinjad a récidivé, la FSCI a publié un communiqué demandant au Conseil fédéral de porter l'affaire devant l'assemblée des Nations Unies.

Les relations avec la cheffe du DAE ont été contrastées, elles aussi. Après son premier voyage en Israël, en février 2005, le Comité Central avait vivement critiqué le pseudo équilibre de son attitude. Les juifs de Suisse ont eu de la peine à comprendre son manque de sensibilité à l'attitude israélienne, aux souffrances de la population confrontée aux perpétuels nouveaux attentats contre des civils, des femmes et des enfants avant tout. Mais

Madame Calmy-Rey s'est fortement impliquée personnellement dans les discussions entre Magen David Adom et son homologue palestinien et l'accord qu'elle a finalement arraché aux deux parties a permis de convoquer à Genève début décembre la conférence qui a abouti à l'adoption du cristal rouge, à l'intérieur duquel chaque fédération nationale peut désormais placer l'emblème de son choix. Au cours de cette conférence diplomatique elle n'a pas ménagé ses efforts personnels pour obtenir le consensus des délégations, ce qui toutefois n'a pas été possible. Mais le vote final (98 voix pour et 25 contre) est des plus éloquentes; aussi la FSCI exprimé sa satisfaction à la Conseillère fédérale pour l'obtention de ce résultat, qui met enfin fin à une injustice qui a duré plus d'un demi-siècle.

Si Madame Calmy-Rey s'est rendue trois fois en Israël cette année, le président de la Confédération Samuel Schmidt a participé pour sa part à l'inauguration à Jérusalem du monument de Yad Vachem et le conseiller fédéral Pascal Couchepin y a effectué une visite, accompagné de représentants des Universités suisses, et conclu plusieurs accords de collaboration scientifique. Que cinq fois en une année un Conseiller fédéral se rende en Israël, voilà qui prouve que quelque chose a changé dans l'attitude envers ce pays.

Ce qui par contre reste une tache sombre est l'appel au boycott des relations commerciales avec Israël. Des parlementaires, des partis politiques et de nombreuses associations caritatives et autres ont signé cet appel. La FSCI en a rencontré plusieurs pour protester et exprimer son indignation devant l'injustice d'une telle entreprise, qui prouve une fois de plus que souvent on applique envers Israël d'autres critères que ceux utilisés envers d'autres États.

La collaboration avec les communautés libérales de Suisse

Créée l'année passée, la Plate-forme des communautés libérales de Suisse est encore en train de chercher sa vitesse de croisière. La collaboration avec la FSCI fonctionne bien, même si la période de rodage n'est pas encore entièrement achevée. Pratiquement toutes les interventions de caractère politique de la FSCI l'ont été en commun avec la plateforme, même si le présent rapport ne le mentionne pas chaque fois. Les juifs de Suisse s'expriment aujourd'hui d'une seule voix, à quelques rares nuances près. Cela augmente le poids de leurs prises de position. Les rencontres régulières, plusieurs fois par année, entre les représentants de la Plate-forme et ceux de la FSCI, devraient permettre d'é-

laborer une stratégie commune et un mode de fonctionnement adéquat.

Un dialogue interreligieux des plus actifs

Les groupes de dialogue bilatéraux qui existent entre juifs d'une part, et d'autre part respectivement protestants, catholiques et musulmans, ont tous témoigné d'une intense activité.

Depuis la proclamation de «Nostra Aetate» il y a 40 ans, les relations entre le judaïsme et le catholicisme sont sereines et empreintes de compréhension mutuelle. C'est ainsi que la commission mixte travaillant avec les représentants de la conférence suisse des évêques a discuté et mis au point un certain nombre de textes originaux portant sur l'«Image de l'autre». Réunis en une brochure, ils vont paraître très prochainement dans les trois langues nationales et contribueront certainement à lutter contre l'intolérance dans notre pays.

Le groupe de dialogue judéo protestant s'est lui penché sur le rôle de la religion en tant que facteur de modération ou de violence. Un colloque tenu à huis clos a eu lieu à Berne, avec comme thème: «Israël: terre moderne, historique et promise pour les juifs, chrétiens et musulmans». La matinée a été consacrée à la présentation par des représentants de chacune des trois religions de la signification de cette partie du monde, qui de tout temps a été un terrain de conflits. Une table ronde a ensuite été consacrée aux perspectives et possibilités politiques et a donné lieu à une discussion vive et animée.

Le groupe judéo musulman s'est réuni à deux reprises, il a défini les buts poursuivis et le mode de fonctionnement. Mettre en évidence ce qui rapproche les deux religions ne pourra qu'accroître la compréhension et la tolérance réciproques. Dans ce but, il est entre autres prévu des visites réciproques de synagogues et de mosquées.

Après de nombreuses années de collaboration, le prof. Jean Halpérin, l'un des pionniers du dialogue interreligieux, a décidé pour des raisons liées à son âge, de se retirer des diverses commissions dont il a fait partie. La FSCI exprime ses sincères remerciements à celui qui fut l'âme et le moteur de ce dialogue.

Le «Conseil suisse des religions», qui dans un premier temps réunira les trois religions issues de la tradition d'Abraham, n'a pas encore vu officiellement le jour, mais ce sera le cas sous peu. Les

représentants de la Conférence suisse des évêques, de la Fédération des églises protestantes, des chrétiens catholiques, des musulmans et le président de la FSCI se sont retrouvés à plusieurs reprises, dans une atmosphère de mutuelle compréhension et même d'amitié réciproque. Nous avons pu nous entretenir de ce conseil avec le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, et présenter ce projet à Cordoue lors de la conférence sur l'antisémitisme. Cette tentative de donner à la discussion interreligieuse bilatérale un caractère multilatéral a été qualifiée de très intéressante et la Suisse a été encouragée à poursuivre dans cette voie.



Réformer et communiquer, assemblée des délégués

Dans le programme de législature 2004 à 2008 qu'elle a publié, la FSCI a mis en tête l'avenir de la fédération. Aussi a-t-elle interrogé les communautés sur leurs attentes. Se basant sur leurs réponses, le Comité directeur, au cours de plusieurs retraites, est en train de redéfinir les tâches de la fédération, réparties en celles qui relèvent de la Fédération et celles qui sont en principe du ressort des Communautés, mais où la FSCI peut assumer un rôle de soutien ou de coordination. Il définira ensuite les moyens nécessaires pour assumer son rôle. Le Comité directeur estime par ailleurs que les modifications de structures qui nécessitent une modification des statuts ne sont pas prioritaires.

Désirant professionnaliser la communication, la FSCI a engagé Thomas Lyssy d'une part en qualité de responsable de Media Watch, dont il sera question ailleurs, mais également en tant que porte-parole de la fédération. Au cours de l'année un cercle toujours plus important d'abonnés a reçu chaque mois la ENewsletter qu'il a rédigée. Vis-à-vis de l'extérieur il a également joué un rôle important et fut très présent dans les médias.



Lors de l'Assemblée des délégués 2005, parfaitement organisée par la Communauté de Bâle à l'occasion de son 200ème anniversaire, les délégués romands ont regretté

que les activités de la FSCI soient trop centrées sur la Suisse alémanique. Si un certain déséquilibre existe effectivement, il s'agit tout autant d'un problème lié à la moins grande visibilité de la Fédération en Suisse romande. L'approvisionnement en viande «cacher» a également préoccupé nombre de délégués, mais heureusement, grâce à l'attitude très ferme du Parlement, la Protection suisse des animaux a finalement retiré son initiative, qui demandait l'interdiction de l'importation de viande «cacher». Enfin cette assemblée a honoré Michael Kohn, l'un de ses anciens présidents, tant pour son engagement que sa toujours actuelle présence active.

D'ailleurs, consciente de l'effritement de l'identité juive en Suisse comme ailleurs, la FSCI applique son slogan: «ouverture vers l'extérieur, renforcement vers l'intérieur». Il est question de cet effort dans le rapport du Département «Prévention et information».

Ne pas enterrer le passé

Après avoir tourné en Suisse pendant deux ans, la remarquable exposition organisée sur la base des données de la dite Commission Bergier a enfin trouvé au Musée National à Zurich un lieu de résidence permanent. La FSCI, qui s'est battue pour que cette exposition ne meure pas, espère qu'ainsi revivra le débat quelque peu avorté sur le rôle de la Suisse pendant la dernière guerre.

De même que notre pays s'était penché sur son passé, la FSCI a également procédé à un examen de son attitude pendant les années du national-socialisme. L'ouvrage publié de Stefan Mächler non seulement éclaire l'attitude des nos autorités pendant ces sombres années, mais montre également que les responsables de la FSCI, timorés et souvent accusés de complaisance envers les autorités suisses, n'avaient qu'un but: sauver le plus de juifs possible. Le titre de cet ouvrage: «aide et impuissance» caractérise cette attitude et la FSCI espère que sa traduction en français, qui doit paraître cette année, relancera le débat, malheureusement resté tronqué, sur cette période sombre de notre histoire.

Les Berges du Léman

Grâce au bail que la FSCI a conclu en 2002 avec l'État de Vaud, cet établissement, qui a perdu son caractère juif, est deve-

nu aujourd'hui une simple source de revenus de la fédération. Le but à moyen terme reste cependant la vente de cet établissement et le président de la FSCI s'est entouré d'un groupe de travail oeuvrant dans ce sens. Quant aux vitraux de l'ancienne synagogue, ils ont été remis à la Communauté de Lausanne, qui les installera dans l'oratoire de son cimetière.

Sur le plan international

Contrairement au Congrès Juif Européen, qui regroupe les associations nationales et se consacre avant tout à la politique, le «European Council of Jewish Communities» réunit les communautés elles-mêmes et développe ses activités essentiellement dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social. Cette année c'est à Bâle qu'il a organisé sa conférence des présidents. Invité d'honneur, le président de la FSCI y a procédé à un tour d'horizon avec pour thème: «l'Europe a davantage besoin des Juifs que les Juifs ont besoin de l'Europe».

Le Congrès Juif Européen a tenu son assemblée générale à Paris. Le président sortant Cobi Benatoff n'a pas été reconduit et c'est actuellement le français Pierre Besnainou qui le préside. Moshe Kantor, l'actuel président de la Fédération des juifs de Russie, mais résidant à Genève, a été nommé président du «Board of Governors».

Quant aux relations entre la FSCI et le Congrès juif Mondial (CJM), elles sont toujours aussi tendues. C'est ainsi qu'en février, Israel Singer a vivement critiqué la Confédération suisse, en affirmant que l'attitude de notre pays pendant la dernière guerre



avait été aussi néfaste que celle de la France et de l'Autriche. Ces remarques ont provoqué en Suisse une impressionnante levée des boucliers. Quant à l'audit indépendant des comptes du CJM à Genève, que la FSCI réclamait depuis avril 2004, c'est finalement après près d'une année que le principe en a été accepté par le CJM et un mandat commun donné à PricewaterhouseCoopers. L'audit de ces comptes est aujourd'hui terminé, mais la FSCI n'a pas encore pu en prendre connaissance.

Remerciements

Le Comité directeur est des plus actifs et rarement les initiatives et les projets menés simultanément dans les domaines les plus variés ont été aussi nombreux. Que mes collègues trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour leur compétence et l'importance de leur engagement. Mes remerciements s'adressent également au secrétaire général et à toute l'équipe du secrétariat à Zurich.

Prévention et information

Remarques générales

Le dernier exercice a été marqué par un grand nombre d'évènements, auxquels nous avons dû réagir avec rapidité et circonspection, sans pour autant négliger le travail de consolidation à moyen et long terme des thèmes qui occupent notre département. Il s'est avéré que nous ne pouvions remplir nos objectifs sans une collaboration continue avec des spécialistes – internes ou externes.



Dr. Josef Bollag

Jeled et jeled.net

De nouveaux cahiers Jeled ont été édités et le site Internet pour l'enseignement juif jeled.net a été perfectionné. Quelques communautés germanophones de l'étranger ont déjà fait l'acquisition des cahiers de travail Jeled.

Likrat

Likrat II a été achevé avec succès et la Commission fédérale contre le racisme a accordé de bonnes notes au rapport décrivant le travail accompli. Le concept Likrat a également été présenté à plusieurs reprises dans des congrès internationaux et a soulevé un vif intérêt. Les «Likratinos» ont dernièrement de nouveau effectué des visites dans les classes du niveau secondaire et les poursuivront à l'avenir. Vingt participants ont entamé la formation Likrat III, qui aborde pour la première fois le thème de l'Holocauste.

Suite à l'adhésion de la Suisse en 2005 à l'ITF (Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research), la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) a mis sur pied une

formation adéquate pour les enseignants, en collaboration avec d'autres institutions juives. Likrat et l'AKdH représentent activement la FSCI dans les programmes de l'ITF et de la CDIP.



Un autre projet a en outre été réalisé avec la vidéo scolaire «Des rescapés de la Shoah racontent», dans laquelle six survivants de Suisse alémanique et romande relatent les événements qu'ils ont vécus, sous la conduite experte de Monique Eckmann, professeur à Genève, et de la responsable du projet Likrat. Accompagné d'une brochure, le matériel

pédagogique devrait aider les enseignants à aborder le thème de la Shoah dans les classes du niveau secondaire.

Séminaire de formation continue pour enseignants

Une trentaine de participant(e)s, dont certains en provenance de l'étranger, sont venus à la séance du 19 juin 2005, dirigée avec succès par Mesdames Eva Pruschy et Ruth Gellis, rectrice ICZ. Elle était consacrée aux méthodes d'enseignement basées sur des événements vécus (techniques théâtrales et narratives) destinées à être appliquées dans les cours de religion.

Calendrier des manifestations

La FSCI offre comme toujours sur son site Internet un calendrier actualisé des manifestations, avec toutes les informations nécessaires sur les manifestations culturelles et pédagogiques qui ont lieu en Suisse et sont consacrées à des sujets juifs.

Collaboration avec la campagne des «Enfants de l'Holocauste» (AKdH)

Suite à leur étroite collaboration, la FSCI et l'AKdH ont considérablement pu accroître leur efficacité dans les domaines mentionnés ci-dessous. Ceux-ci ont éveillé un vif intérêt, tant au niveau national qu'international.

Le projet Internet-streetworking (ISW), soutenu cette année – et espérons-le à l'avenir également – par la Confédération, a traité une quarantaine de cas. Près de 1 500 contacts avec les personnes concernées, avec leur famille ou sur Internet, ainsi qu'un millier d'heures de travail ont été nécessaires pour aider à sortir ces jeunes des milieux d'extrême droite ou d'extrême gauche dans lesquels ils étaient tombés. Et aucune rechute ne nous a été signalée à ce jour.

Nous avons présenté ce travail dans un rapport détaillé au «Fonds pour les droits de l'homme et contre le racisme» du DFI et la presse quotidienne en a parlé avec grand intérêt.

Il a également servi de base à la participation de la FSCI à la Conférence ITF à Cracovie, où Samuel Althof a représenté la FSCI. La surveillance des sites Internet extrémistes, qu'assure l'AKdH pour le compte de la FSCI, travaille également en rapport étroit avec l'ISW et en contact permanent avec les autorités fédérales et cantonales compétentes. Un certain nombre de parlementaires fédéraux ont reçu un aperçu détaillé du travail de surveillance exercé sur Internet.

Rapport sur l'extrémisme

Les entretiens qu'a eu le Comité directeur de la FSCI avec le Conseiller fédéral Christoph Blocher à propos du passage mentionnant le danger possible d'un prétendu extrémisme juif dans le contexte d'un antisémitisme croissant, n'ont malheureusement pas conduit à sa suppression, bien que même dans les milieux parlementaires, il soit controversé et qualifié de pronostic erroné, déplacé et non conforme au contenu du rapport. Il représente une tâche sombre dans les relations d'habitude irréprochables que la FSCI entretient avec les autorités.

Antisémitisme

Plusieurs incidents antisémites ont malheureusement encore été enregistrés au cours de l'année en revue. Depuis un certain temps, le conflit israélo-palestinien sert quasiment de légitimation à un antisémitisme ouvert, et le retrait de la bande de Gaza n'a pas apporté d'amélioration à ce comportement engendré par parti pris préconçu. On a plutôt le sentiment que les milieux à tendance antisémite cherchent avec acharnement dans les tensions du Proche-Orient une nouvelle légitimation à leur antisémitisme. Le poste central pour la signalisation des incidents antisémites, dont l'AKdH s'occupe pour la FSCI, a enregistré une quarantaine de déclarations et les a traitées au moyen de plus de 150 contacts.

Une trentaine de cas ont été signalés en Suisse romande à la CICAD. Le poste de signalisation évalue les incidents et conseille les personnes agressées.

Les jeunes gens juifs ne sachant souvent pas comment réagir vis-à-vis des incidents qui ont lieu dans leur entourage scolaire ou professionnel, l'AKdH a entrepris d'aborder ce problème avec les organisations de jeunesse juive.

En Suisse romande, la CICAD fait un travail aussi important qu'approfondi en matière d'observation et de lutte contre l'antisémitisme, et elle est soutenue par la FSCI. La FSCI et la CICAD ont rédi-

gé un rapport sur l'antisémitisme en Suisse pendant l'année 2004 à l'attention de l'Institut Stephen-Roth de l'Université de Tel-Aviv.

La FSCI soutient également la LICRA.

Media Watch

Avec un budget plus restreint que celui du précédent „forum juif des médias suisses“, le poste d'observation des médias Media Watch s'est mis au travail et est devenu opérationnel. La banque de données (aujourd'hui env. 40'000 articles), qui a été constituée à cet effet et est également à disposition du service de presse de la FSCI, contient tous les comptes rendus de la presse écri-

te suisse sur les sujets d'actualité significatifs pour la FSCI. Une trentaine d'articles sont quotidiennement dépouillés et évalués. Un tiers d'entre eux sont remis le jour même au groupe de travail Media Watch qui les traite.

Depuis juillet/août, les émissions de la radio et la télévision suisse de la Suisse alémanique (SF 1 et 2, ainsi que DRS 1, 2 et 3) font également l'objet de surveillance et de rapports mensuels. Dans les cas sérieux, il y a réaction immédiate après la diffusion de l'émission. La présence de Media Watch est maintenant bien établie, grâce à des interventions personnelles auprès des journalistes, des rédactions et des maisons d'édition, au cours desquelles nous avons pu présenter notre point de vue. En général, il s'agit de reportages peu équilibrés et unilatéraux, d'emploi de critères inégaux dans des affaires touchant à l'intégrité et au bien-être de la communauté juive de Suisse.

Dans le projet Media Watch, la Plate-forme des communautés libérales juives de Suisse collabore avec succès avec la FSCI. En Suisse romande, le travail de surveillance est assuré par la CICAD, qui travaille cependant indépendamment de la FSCI.

Sécurité

La sécurité de la communauté juive de Suisse nécessite encore et toujours une analyse autonome et continue des dangers potentiels. La FSCI note avec inquiétude les réactions trop hésitantes des autorités et de la politique vis-à-vis du danger croissant d'une activité terroriste en Suisse. Une politique qui n'en tiendrait pas compte sous prétexte que la Suisse constitue un cas particulier, serait en effet illusoire et ne répondrait pas à la garantie que donne l'État de protéger la population suisse. La FSCI est consciente que la perception des menaces effectives qui pèsent sur l'Europe, et donc sur la Suisse, est un sujet complexe à caractère politique explosif. Pour le bien de notre pays, la FSCI est prête à contribuer à ce processus de perception et à participer à la discussion qu'il soulève.





Daniel A. Rothschild



Sabine Simkhovitch-Dreyfus

Avenir de la FSCI et Relations avec les communautés

Le département "Relations avec les communautés", réintroduit au milieu de l'année 2004, a été étendu une année plus tard quant à ses tâches et les personnes qui en ont la charge. Sous la direction conjointe de Daniel A. Rothschild et Sabine Simkhovitch-Dreyfus il englobe maintenant la réflexion et les démarches concernant l'avenir de la FSCI.

La double tâche du département peut se résumer comme suit:

- Trait d'union entre la FSCI et les communautés pour les questions courantes et les attentes réciproques des communautés et de la Fédération;
- Préparation, accompagnement et implémentation des démarches visant à adapter le contenu et les structures de la FSCI aux besoins actuels.

La première moitié de l'année 2005 a été principalement consacrée à la fin des visites que Daniel A. Rothschild et Dennis L. Rhein ont rendues à toutes les communautés affiliées à la FSCI et à l'exploitation des renseignements recueillis à cette occasion. Malgré la grande diversité des communautés quant à leurs taille, orientation, problèmes et attentes, ces visites ont aussi montré ce qui les unit: D'une part le souci de préserver et de développer l'identité juive, bien que les plus petites communautés soient conscientes que leur survie n'est nullement assurée. D'autre part les attentes envers la FSCI en matière de représentation politique et pour une plus grande efficacité au sein des divers organes et notamment au sein du CC.

Les résultats des visites dans les communautés ont été présentés et analysés à l'aide de résumés, tout d'abord au Comité directeur, puis au CC en septembre 2005. Le Comité directeur en a aussi tenu compte au cours de ses retraites qui ont eu lieu dans la seconde moitié de l'année 2005.

Le but de ces retraites, dirigées de manière professionnelle par le Professeur Iwan Rickenbacher, politologue de renom, était tout d'abord de définir et de préciser les tâches de la FSCI, d'après les besoins, les possibilités et les attentes actuelles. Elles ont permis de discuter et d'analyser de manière approfondie les tâches essentielles que la FSCI a à remplir et le rôle qu'elle peut assumer dans d'autres domaines, si les communautés le souhaitent. Certains objectifs à court et moyen terme pour les actions de la FSCI ont également été définis. Le Comité directeur présentera le résultat de ses réflexions au cours de la première séance de l'année 2006 ce qui permettra une prise en compte des commentaires et des compléments faits à cette occasion.

Parallèlement, le Comité directeur s'est penché sur l'organisation au niveau exécutif et au sein du secrétariat, afin de l'adapter aux tâches et besoins actuels et de réduire les frais. Il a ainsi répondu aussi à une demande pressante du Comité central. Le Comité directeur n'a pour le moment pas abordé d'autres aspects structurels, notamment ceux qui touchent à l'Assemblée des délégués ou au CC.

La nouvelle orientation des fonctions de la FSCI sera concrétisée au cours de l'année 2006 et coordonnée, dans le domaine des tâches associatives, avec les communautés.

Une mise en application réussie des réflexions entreprises par le Comité directeur sur l'avenir de la FSCI et changements qui l'accompagneront exigera un certain temps. Elle dépend aussi de différents autres facteurs qui devront être intégrés dans ce travail. L'objectif est de remplir les nombreuses tâches importantes de la FSCI avec efficacité et d'assurer à long terme une collaboration respectueuse avec les communautés.



Daniel A. Rothschild

Jeunesse

En mars, quelque 200 personnes, dont une partie en provenance des pays limitrophes, ont participé avec entrain à la soirée de Pourim que la FSCI avait parfaitement organisée.

A l'occasion de la traditionnelle rencontre de Pentecôte, des jeunes de Suisse allemande et Suisse romande se sont rencontrés à Bâle, dans le cadre du bicentenaire de la communauté israélite de Bâle.

Un voyage en Pologne à l'occasion de la „March of the Living“ a été organisé pour la jeunesse de Suisse romande. Les 25 participants étaient accompagnés par Léon Reich de Bienne, rescapé des camps d'Auschwitz et de Buchenwald. Ce voyage leur a laissé un souvenir impérissable.



Le ma'hané d'été 2005 de la Suisse alémanique, auquel 53 jeunes ont participé, a eu lieu à Flumserberg. Il avait pour thème «Le monde sous-marin» et l'équipe des madri'him y a fait un magnifique travail, pour lequel ils ont reçu beaucoup de compliments de la part des parents et des h'anih'im.

En octobre, une vingtaine de tout jeunes enfants de Neuchâtel et environs ont participé à un mini-camp et y ont vécu une expérience inoubliable qui a dépassé toutes les attentes.

La FSCI a organisé en novembre un week-end dans la région zurichoise, auquel ont participé des membres des mouvements de jeunesse Bne Akiwa, Hagoschrim et Haschomer Hazair. Une excellente ambiance a régné tout au long de la divertissante soirée et au cours du copieux brunch du lendemain.

Le ma'hané d'hiver 2005/2006 a eu lieu à Jaun (Fribourg). Une soixantaine de jeunes de Suisse allemande, de Suisse romande et d'Allemagne y ont participé. Outre les activités sportives, le camp avait pour thème «Croisière II» et comme le veut la tradition, le rabbin Michael Goldberger a enrichi le ma'hané avec des chiourim, ce dont nous le remercions. La traditionnelle réunion «Remember» aura lieu en mars 2006.



Des jeunes de Suisse romande ont organisé une collecte pour le projet „Opération Zedaka“ qui leur a permis d'envoyer une somme respectable en Israël.

Au cours de cette année, la FSCI a accordé diverses subventions à des manifestations organisées par ou pour les jeunes dans toute la Suisse.

En mars et octobre, le responsable du département a rencontré les responsables de la jeunesse FSCI, la chargée de formation FSCI et les représentants des étudiants pour un échange de renseignements.

Nous remercions cordialement Esther Senecky et Nico Blumenfeld, responsables de la jeunesse de la Suisse allemande, pour leur engagement et la richesse de leurs idées qui garantissent la réussite des nombreuses activités et manifestations.

Un remerciement tout spécial va à Michel Margulies qui, pendant de longues années, a encadré avec beaucoup d'initiative la jeunesse de Suisse romande et qui a quitté ses fonctions à fin 2005. La FSCI a conclu un accord avec les communautés de Genève et Lausanne, stipulant que ces deux communautés planifieront et organiseront dorénavant les activités pour toute la jeunesse de Suisse romande, donc également pour les jeunes d'autres communautés que celles de Genève et Lausanne. Elles pourront cependant toujours compter sur l'aide de la FSCI.

Merci également à Annette Permann du secrétariat, qui est chargée de l'administration et de la coordination du travail de jeunesse de la FSCI.



Dr. Rolf Halonbrenner

Affaires religieuses

Approvisionnement en viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

Avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance sur le bétail de boucherie, les contingents d'importation pour la viande cachère sont mis aux enchères pour chaque trimestre depuis janvier 2005. Les premières mises se sont déroulées sans problème et n'ont occasionné aucun renchérissement sensible de la viande cachère. Cependant, vers la fin de l'année, des commerces musulmans ont commencé à participer également aux mises des contingents de viande cachère, ce qui, pour le moment, ne pose pas de problème pour l'approvisionnement en viande cachère. Cette nouvelle pratique a pu s'installer grâce à l'interprétation, douteuse à notre avis, d'une décision de la commission de recours du DFE. C'est pour cette raison et parce que la viande cachère doit uniquement être réservée aux membres de la communauté juive que la FSCI est intervenue auprès des autorités fédérales. A la fin de l'exercice, la question n'était cependant pas encore définitivement réglée.

Après l'apparition d'une épizootie hautement contagieuse chez les volailles, la maladie de Newcastle, les autorités fédérales ont ordonné en été l'arrêt momentané des importations de viande de volaille en provenance d'Israël, et l'ont prolongé en automne jusqu'à la fin de l'année. Cette mesure n'a pas vraiment gêné l'approvisionnement en viande de volaille cachère, mais montre néanmoins qu'un approvisionnement uniquement dépendant des importations est problématique. Les épizooties, et tout particulièrement la grippe aviaire en provenance de l'Asie, faisant fi des frontières, il faut malheureusement s'attendre à ce que des agents pathogènes atteignent des régions jamais touchées jusqu'alors et



entraînent des restrictions inattendues dans les importations.

Pendant l'exercice en cours, le Parlement a clos ses délibérations au sujet de la nouvelle loi sur la protection des animaux. Celle-ci ne prévoit aucune modification de la juridiction actuelle sur l'interdiction de l'abattage rituel. Mais le renforcement de certains passages, sans rapport avec l'approvisionnement en viande cachère ou l'interdiction de l'abattage rituel, ont toutefois amené la Protection suisse de animaux PSA à finalement retirer son initiative „Pour une conception moderne de la protection des animaux“.

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Grâce au travail consciencieux des responsables, les activités de notre communauté d'intérêts se sont déroulées sans problèmes et l'excellent niveau de la liste suisse des produits cachers est reconnu sur le plan international.

En raison des progrès de la technologie alimentaire, les contrôles deviennent toujours plus complexes et plus longs. Il faut donc inévitablement les réserver aux produits de fabrication suisse, car il est impossible d'allonger indéfiniment la liste des produits cachers, qui est par ailleurs traitée par ordinateur. Les listes actuelles de produits cachers peuvent être consultées online sur les sites Internet de chaque communauté.

Relations avec d'autres organisations

Les personnes servant dans l'armée ou dans le service civil n'ont pas eu à signaler cette année des incidents requérant l'intervention de la FSCI.

Par contre, des étudiants juifs d'une école d'une université se sont adressés à la FSCI après que leur demande de reporter à une autre date un examen prévu pour un samedi ait été repoussée. Suite à l'intervention du responsable du département auprès du rectorat, la direction de l'institut a enfin accordé le report de l'examen. Dans la foulée, nous avons demandé et reçu l'assurance du rectorat que l'université s'efforcera à l'avenir de chercher des solutions plus souples.

Cimetière de Davos

Les sépultures des trois alpinistes accidentés en 1923 dans la région de la Jungfrau, qui avaient été transférées en 2004 de Lauterbrunnen à Davos, ont été recouvertes de leur pierre tombale originale. Elle donne une note toute particulière à l'entrée du cimetière.

De plus, la fontaine qui se trouvait au milieu du cimetière a été déplacée à l'entrée, où elle répond mieux aux exigences de la hala'ha.

Ces travaux ont été faits en collaboration avec le jardinier du cimetière, qui s'occupe avec le plus grand soin du cimetière depuis plus d'une année et est d'une grande aide sur place.

Outre l'administration du cimetière, acquis en 1931 et sur lequel se trouvent 183 tombes, le responsable du département continue, en l'absence d'une autre personne à disposition, à assumer la charge de directeur du cimetière.

Perspectives

Après les années de turbulences que nous avons connues, le calme devrait revenir dans le domaine de l'abattage rituel après le retrait de l'initiative de la Protection des animaux PSA. Ce qui n'est malheureusement pas le cas pour l'approvisionnement en viande cachère en général, vu les tensions qui sont apparues en fin d'année autour de la mise aux enchères des contingents de viande cachère. Mais la loi sur la protection des animaux stipulant que l'importation de la viande cachère doit être garantie, afin d'assurer en suffisance l'approvisionnement de la communauté juive, nous espérons que notre intervention auprès des autorités fédérales portera bientôt ses fruits.

Culture

Le département de la culture s'est consacré cette année à la préservation du patrimoine culturel et à l'histoire des diverses communautés juives de Suisse.



Gabrielle Rosenstein

Série de livres édités par la FSCI

Le volume 10 „Hilfe und Ohnmacht. Der Schweizerische Israelitische Gemeindebund und die nationalsozialistische Verfolgung 1933-1945“, de Stefan Mächler, éditions Chronos Zurich, 2005, a paru pour l'Assemblée des délégués 2004. Stefan Mächler a présenté son livre lors du vernissage qui a eu lieu dans la salle de l'ICZ, et au courant de diverses manifestations dans les communautés de Bâle et de St-Gall. Un large public a salué avec intérêt la minutieuse description de l'histoire de la FSCI et de ses institutions.

Afin que la population de Suisse romande puisse avoir accès à cette publication, le département de la culture prévoit une traduction française.



Ouvrage commémoratif

L'ouvrage commémoratif est encore très demandé: 70 exemplaires ont par exemple été commandés par les ambassades et consulats suisses à l'étranger.

Procédure de consultation relative à la loi sur l'encouragement de la culture et à la révision de la loi Pro Helvetia

La FSCI a pris position, étant donné qu'en sa qualité d'organisation faitière des communautés juives de Suisse, elle encourage la culture juive et les créateurs artistiques, et apporte donc une contribution à la culture suisse.

La FSCI salue l'amélioration visible de la législation sur la culture dans ces deux projets. La loi sur l'encouragement de la culture représente une loi-cadre adéquate, qui systématise les compétences de la Confédération et comble des lacunes importantes.

En complément des projets de loi actuels, la FSCI souhaiterait la constitution d'une commission fédérale de la culture. Une institution culturelle nationale de ce genre constituerait une importante plateforme de discussion et de stratégie au niveau fédéral et serait un lieu de débat qui jouerait un rôle important.

Contact avec l'Office fédéral de la culture (OFC)

Le nouveau directeur de l'Office fédéral de la culture, Monsieur Frédéric Jauslin a invité la responsable du département à un échange informel d'idées. La discussion a porté sur les intérêts culturels de la communauté juive en Suisse.

Contacts avec les Archives d'histoire contemporaine à Zurich

Recevant souvent des demandes de renseignements, la FSCI entretient des contacts réguliers avec les Archives d'histoire contemporaine et peut toujours compter sur une collaboration constructive.

La bibliothèque de Breslau

Le groupe de travail (rabbin M. Leipziger, Y. Domhardt et Z. Keller), que le département de la culture a constitué, s'est occu-

pé de manière approfondi de l'état de la bibliothèque de Breslau (fonds suisse), en collaboration avec J. Markish et D. Fradkoff. Le catalogage et le classement par catégories et époques ont bien progressé cette année à Zurich et à Genève. La discussion sur le fonds se trouvant à Bâle est en cours.

Journée européenne de la culture juive

Cette année, la Journée européenne de la culture juive a eu lieu le 4 septembre et avait pour thème „La cuisine juive en héritage“. En Suisse, les communautés de Bâle, Berne, Endingen-Lengnau, Genève, La Chaux-de-Fonds et Zurich y ont participé avec des activités qui ont à nouveau attiré un nombreux public.

Contributions financières

Cette année également, le budget culturel a permis d'attribuer plusieurs soutiens financiers, notamment aux manifestations, projets et organisations suivants:

- Théâtre de poche de Lucerne, CHAIM, vie juive pendant une semaine, 21-26 nov. 2005
- „Le Dybbouk“, régie: Krzysztof Warlikowski, 2 représentations en Suisse, juillet 2005
- Exposition itinérante „Der gelbe Stern“ et manifestations, Sarnen, oct. 2005
- Institut Leo Baeck, colloque „Jüdische Geschichte im deutschsprachigen Europa und die Schweiz“, Zurich, juillet 2005
- Diverses subventions annuelles
- Diverses publications:
 - «Hommage au Grand Rabbin Georges Vadnai z.l., Etincelles de Certitudes, Apologie du judaïsme et d'Israël après la Shoah», Raphaël Vadnai Hg., Pully, 2004
 - «Wenn aus Fremden Freunde werden – Jüdische Welt am Bodensee», Karen Bischof, Huber, 2006



Daniel A. Rothschild

Finances

L'exercice 2005 clôt avec un petit bénéfice de CHF 19'085.81.

Outre les chiffres habituels, vous trouvez dans les comptes 2005 - et ceci est nouveau - un court résumé des comptes 2005 (page 36) d'une part, et d'autre part une mise à jour du capital de la FSCI, comprenant également les plus-values boursières non réalisées (page 42), de même que la donation Dr. h.c. Emile Dreyfus - qui n'est pas affectée à un usage défini et fait partie de la fortune.

Je remercie cordialement Madame Barbara Witztum, notre fidèle comptable, pour la manière fiable dont elle tient la comptabilité.

Secrétariat général

Secrétariat

Plusieurs aides électroniques sont aujourd'hui à disposition pour assumer les tâches du secrétariat. Mais elles ne remplacent nullement l'engagement personnel des cinq dames qui, outre les tâches administratives qu'elles remplissent, donnent encore des renseignements et prêtent assistance à des personnes juives et non juives du pays et de l'étranger.

Notre page Internet, continuellement actualisée, est un instrument d'information très précieux, qui est consulté en moyenne 160 fois par jour.

Les statistiques montrent que des visiteurs en provenance, non seulement de pays européens, mais aussi du Canada, des États-unis, du Brésil, du Japon et de biens d'autres pays s'intéressent régulièrement à www.swissjews.org.

Comité directeur

Le Comité directeur a tenu 13 séances d'une journée au cours de l'année, ainsi que plusieurs séances extraordinaires, notamment des retraites de deux jours. Outre les affaires courantes, il s'est intensivement occupé de l'avenir de la FSCI.

Le secrétaire général, qui assume les tâches de coordination et de soutien, a également assisté aux séances de différentes commissions. Notamment avec la Plate-forme des communautés libérales juives de Suisse, la Conférence des évêques suisses, la Fédération des églises protestantes, le groupe de dialogue judéo-musulman et avec l'Organisation suisse de l'aide aux réfugiés pour les questions concernant l'asile. En 2005, on a rencontré les dirigeants des partis PDC, UDC et des Verts. Des rencontres avec le parti libéral et le parti socialiste sont déjà prévues pour l'année à venir.



Dennis L. Rhein

Assemblée des délégués

A l'occasion de son bicentenaire, la communauté israélite de Bâle a invité les délégués de la FSCI les 4 et 5 mai à Bâle.

L'ouverture solennelle a eu lieu la veille de la journée des délégués, dans la synagogue magnifiquement décorée pour l'occasion.

Ralph Lewin, président du gouvernement cantonal et membre de la communauté israélite de Bâle, a transmis les salutations du gouvernement. L'orateur invité était le Prof. Georg Kreis, président de la Commission fédérale contre le racisme qui, à l'occasion du 10e anniversaire de la création de cette commission, a présenté un bilan sous le titre „Im Widerstand gegen Rassismus und Antisemitismus“ (La lutte contre le racisme et l'antisémitisme).

Après le message présidentiel d'Alfred Donath, le président de la communauté, René Spiegel, et le rabbin Arie Folger ont, avec leur courtes allocutions, donné aux quelques 500 participants et invités une idée de l'ambiance familiale qui règne au sein de la communauté.

Michael Kohn a été honoré pour son engagement avec une inscription dans le Livre d'or de la FSCI. Dans son discours de remerciement Michael Kohn, en sa qualité d'ancien président de la FSCI, n'a pas été avare de bons conseils à l'adresse de la FSCI sur la manière dont elle devait s'atteler avec courage et clairvoyance à sa tâche pour le bien de l'avenir du judaïsme en Suisse. En l'honneur de Michael Kohn, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a prononcé un discours très remarqué et plein d'humour, qu'il a conclu en exprimant le souhait qu'une assemblée comme celle-ci ne doive à l'avenir plus avoir à aborder le thème de l'antisémitisme.

Le jour suivant, l'Assemblée des délégués a tenu ses assises à l'hôtel Hilton. Après liquidation des affaires courantes, Sabine Simkhovitch-Dreyfus a été élue à l'unanimité dans le Comité directeur en remplacement de Martine Fiora-Guttmann.

Comité central

Cette année également, le Comité central (CC) a tenu ses quatre séances. Sabine Simkhovitch-Dreyfus (Genève) a encore présidé les deux premières séances avant d'être élue glorieusement dans le Comité directeur lors de l'assemblée des délégués du mois de mai. Depuis 1998, Sabine Simkhovitch-Dreyfus a fait partie du CC en tant que vice-présidente et en a été la présidente pour une année à partir de 2004. Elle a rempli sa mission avec compétence et entregent, qualités qui lui seront également d'une grande aide dans son futur travail au Comité directeur. Rolf Isaac (St. Gall) est sorti en même temps qu'elle du CC, dont il était membre depuis 1983 et vice-président depuis 1998. Ce fut toujours un plaisir de travailler avec cet homme qui gardait son calme en toutes circonstances et jugeait avec recul et équilibre les situations houleuses.

Elie Kattan (Genève, depuis 1994), René Lysek (Lausanne, depuis 1998) et Tamar Merlin (Berne, depuis 1999) sont également sortis du CC, alors que Sylvain Benamran (Genève, Jean-Pierre Bloch (Lausanne), Philippe Grumbach (Genève) et Anne-Marie Guzman (Berne) y ont nouvellement été élus.

Lors de la séance de septembre, le bureau du CC a été restructuré, avec le sousigné (ICZ, depuis 2000, depuis 2004 en qualité de vice-président) comme président, Pierre Ezri (Lausanne, depuis 2002) et Brigitte Halpern (Berne, depuis 1999) comme vice-présidents.

Dans ses séances, le CC a rempli toutes les tâches que lui assignent les statuts, sans craindre pour autant d'en élargir les thèmes et les discussions. Les budgets et comptes de résultats déficitaires de ces dernières années ont toujours été des sujets explosifs. En règle générale, les membres du CC sont d'avis que les comptes devraient toujours être équilibrés. Le Comité directeur n'a pas



Dr. David Jeselsohn



ignoré ce souhait, mais a agit sous la contrainte des circonstances (dépenses fixes, projets hautement prioritaires) et a proposé des dépenses, même si elles devaient engendrer des déficits. Un compromis a généralement été trouvé. Le CC continue ses efforts pour réduire les déficits annuels.

Le home Les Berges du Léman a été fermé il y a deux ans en tant que maison de retraite juive, et loué à une fondation. Une commission commune CD/CC a été chargée d'évaluer s'il fallait poursuivre la location ou vendre.

Les fastidieux rapports du Comité directeur ont suscité de larges critiques au sein du CC. Bien que, comme le demandent les statuts, il soit important et même indispensable, de recevoir des informations, le CC désirerait recevoir des rapports écrits pour pouvoir travailler de manière plus condensée et efficace. Le Comité n'a répondu que partiellement et avec peu d'entrain à ce souhait. Nous espérons qu'une solution utile et satisfaisante pour tous sera prochainement trouvée.

La remise de la liste des objectifs par le Comité directeur pour la durée du mandat 2004-2008 a été saluée en général de manière positive.



Le voyage au Proche-Orient de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a soulevé une discussion passionnée au sein du CC. Le CC a adopté une résolution qui critiquait le comportement peu équilibré de la Conseillère fédérale et en particulier la pose d'une couronne sur la tombe de Yassir Arafat. Le Comité directeur s'est associé à cette résolution.

Une séance particulièrement longue a été consacrée aux rapports entre la FSCI et les communautés. Se basant sur les rapports que le Comité directeur avait écrit après avoir visité toutes les communautés affiliées, la discussion a été très animée, et montre combien l'éventail des avis, des besoins et des possibilités des différentes communautés est large et différencié. Les rapports et la discussion serviront de base pour la création d'une prise de position écrite, ou d'un document pour l'avenir de la FSCI.

Lors de la dernière séance de l'année, le CC a traité une telle prise de position écrite, comportant quelques changements de statuts, que le bureau du CC avait déposée. Alors que la plupart

des membres sont d'accord dans les grandes lignes sur les activités qu'ils désirent voir la FSCI assumer (représentation politique, Jewish Identity and Continuity, etc.), les esprits se partagent en ce qui concerne les détails, en particulier sur la réalisation pratique des objectifs théoriques. Plus un sujet est traité de manière approfondie et ciblée, plus l'atteinte d'un consensus devient difficile. Et le danger consiste à ce que le dénominateur commun qui aura été trouvé en fin de compte ne débouche sur une simple platitude et une phrase creuse sans consistance.

Le soussigné tient à remercier tous les membres du CC, en particulier ses collègues du bureau pour leur coopération et leur soutien, ainsi que le secrétaire général et le secrétariat pour leur collaboration efficace et agréable. Il remercie également les membres du CC pour leur engagement et espère que la coopération entre le CC et le Comité directeur sera à l'avenir mieux structurée, intensifiée et agréable.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2005

La Fédération suisse des communautés israélites et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde **Baden**
 Israelitische Gemeinde **Basel**
 Jüdische Gemeinde **Bern**
 Jüdische Gemeinde **Biel-Bienne**
 Israelitische Kultusgemeinde **Bremgarten**
 Communauté Israélite **La Chaux-de-Fonds**
 Israelitische Kultusgemeinde **Endingen**
 Communauté Israélite **Fribourg**
 Communauté Israélite de **Genève**
 Jüdische Gemeinde **Kreuzlingen**
 Communauté Israélite de **Lausanne et du canton de Vaud**
 Jüdische Gemeinde **St. Gallen**
 Jüdische Gemeinde **Solothurn**
 Communauté Israélite **Vevey-Montreux**
 Israelitische Gemeinde **Winterthur**
 Jüdische Gemeinde Agudas Achim **Zürich**
 Israelitische Kultusgemeinde **Zürich**
 Israelitische Religionsgesellschaft **Zürich**

Organes de la FSCI 2005

Mars 2006

Comité directeur

Noms	Départements	Remplaçant
Prof. Dr. Alfred Donath Genève	Président Présidence	Dr. Josef Bollag
Dr. Josef Bollag Baden	Vice-président Prévention et information Media Watch	Prof. Dr. Alfred Donath
Daniel A. Rothschild Bâle	Finances	Dr. Rolf Halonbrenner
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus Genève Daniel A. Rothschild Bâle	Relations avec les communautés Avenir de la FSCI	
Daniel A. Rothschild Bâle	Jeunesse	Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus
Dr. Rolf Halonbrenner Zurich	Affaires religieuses	Daniel A. Rothschild
Gabrielle Rosenstein Küsnacht	Culture	Doris Krauthammer
Doris Krauthammer Thalwil	Présidente VSJF Affaires sociales	Gabrielle Rosenstein

Secrétariat général FSCI

Dennis L. Rhein, secrétaire général

Darina Langer, chef du secrétariat
Pia Graf

Annette Permann
Barbara Witztum
Deborah Witztum-Bollag

Projets de formation:
Eva Pruschy

Jeunesse:
Nicolas Blumenfeld
Esther Senecky

Comité central

Dr. Dr. h. c. David Jeselsohn, ICZurich, président
Pierre Ezri, Lausanne, vice-président
Brigitte Halpern, Berne, vice-présidente

Klaus Appel, Bienne
Sylvain Benamran, Genève
Samuel Bendahan, Genève
Harry Berg, ICZurich
Jean-Pierre Bloch, Lausanne
Josua Bloch, IRG Zurich
Jules Bloch, Endingen
Pierre Bloch, Lausanne
Dr. h. c. Arthur Cohn, Bâle
Margot Dreifuss, Kreuzlingen
Robert Dreyfus, Soleure
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich
Philippe A. Grumbach, Genève
Walter Gut, ICZurich
Anne-Marie Guzman, Berne
Prof. Dr. Simon Lauer, Vevey-Montreux
Schajé Leiner, IRG Zurich

Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds
Philippe Lévy, Fribourg
Dr. Egon Meyer, Bâle
Werner Meyer-Moses, Bremgarten
Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich
Prof. Dr. René Spiegel, Basel
Walter Strauss, Baden
Dr. Harry Wiener, Saint-Gall
Silvain Wyler, Winterthour
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de contrôle de la gestion

Dr. h.c. Arthur Cohn, Bâle, président
Pierre Bloch, Lausanne
Dr. Dr. h. c. Jeselsohn, ICZurich
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de préparation des élections

Harry Berg, ICZurich
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Dr. Egon Meyer, Bâle
Eli Rosengarten, Agudas Achim Zurich

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, président
Robert Heymann, Berne
Robert Rosenblatt, Zurich

Media Watch

Dr. Josef Bollag, Baden, CD
Nicole Poëll, Zumikon

Commission des juristes

Dr. Josef Bollag, CD, Baden
Dr. Bernard Geller, Lausanne
Dr. Peter Liatowitsch, Bâle
Carmen Meyer-Sommer, Herrliberg
Dr. Robert L. Rom, Zurich
Dr. Sigi Pugatsch, Zurich
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Dr. Leo Weiss, Zurich

Groupe de travail jeunesse Suisse alémanique

Daniel A. Rothschild, CD, Bâle, président
Nicolas Blumenfeld, Saint-Gall
Cindy de Beer, SUJS, Zurich
Annette Permann, FSCI, Zurich
Eva Pruschy, FSCI, Zurich
Esther Senecky, Zurich

Commission viande cachère / chekhita

Dr. Rolf Halonbrenner, GL, Zurich, président
Phillippe Bollag, Zurich
Philippe Nordmann, Bâle
David Rothschild, Zurich
Jossi Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthour

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Philippe Nordmann, Bâle, président
Daniel Altmann, Zurich
René Bloch, Berne
Peter Bollag, Bâle
Philippe Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich
Rabbin Dr. Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
Rabbin Hervé Krief, Lausanne
David Rothschild, Zurich
Rabbin Mosche Haim Schmerler, Zurich
Josef Wieder, Zurich

Cimetière juif a Davos

Dr. Rolf Halonbrenner, CD, Zurich, administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich
Dr. Josef Bollag, CD, Baden

La FSCI est membre de:

Congrès Juif Européen (CJE):
Prof. Dr. Alfred Donath, Genève

Conseil Européen des Communautés Juives (CECJ):

Doris Krauthammer, Thalwil, département social
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht, responsable culture

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR):
Guy Bollag, Zurich, Comité OSAR

Compte rendu de la FSCI

Récapitulatif Comptes de Profits et Pertes (pages 37-39)

	Exercice 2004	Budget 2005	Exercice 2005
Produits			
Cotisations et dons	608'662	460'000	666'110
Produit sur titres	322'071	260'000	282'505
Produit sur biens immobiliers	390'654	440'000	673'002
	1'321'387	1'160'000	1'621'617
Coûts			
Communication	65'501	78'000	78'266
Médias	78'556	60'000	59'180
Jeunesse et relations avec les communautés	114'043	125'000	140'482
Affaires religieuses	47'759	50'000	50'387
Culture	50'158	75'000	44'600
Sécurité et information	20'417	60'000	48'103
Prévention et Information	90'807	66'000	63'232
Projets spéciaux	10'000	0	18'000
Administration	878'007	769'000	810'281
Organisation	304'486	231'000	260'168
	1'659'734	1'514'000	1'572'699
Résultat de l'année avant impôts	-338'347	-354'000	48'918
Impôts	36'300	40'000	29'832
Bénéfice / Perte de l'année	-374'647	-394'000	19'086

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2005

Produits

	Exercice 2004	Budget 2005	Exercice 2005	Budget 2006
Cotisation des membres et subventions				
6000 Cotisations des membres	466'017.50	460'000	460'422.50	460'000
6001 Cotisations non encore rentrées	1'455.00	0	1'327.50	0
6030 Vente de livres	99.40	0	315.00	0
6090 Recettes diverses et dons	141'090.00	0	204'045.10	0
	608'661.90	460'000	666'110.10	460'000
Recettes obligations				
6500 Produit des portefeuilles de titres, y compris donation Dreyfus et Dreyfus-Geburtsstagsfonds	322'070.80	260'000	282'504.73	300'000
Bien foncier				
7003 Surcoûts pensionnaires juifs	-29'275.50	-20'000	-3'229.00	0
7005 Réparations et entretien liquidation partielle du legs	-97'574.20	0	-38'059.20	-50'000
./.. liquidation partielle legs	97'574.20	0	38'059.20	0
7006 Déménagement vitraux	0.00	-50'000	-56'370.00	0
7010 Gérance/consultation	-39'370.60	-40'000	-71'264.95	-36'000
7050 Recettes loyer	459'300.00	550'000	564'384.70	550'000
7060 Produit exceptionnel Legs Lang	0.00	0	239'480.63	0
	390'653.90	440'000	673'001.38	464'000
	1'321'386.60	1'160'000	1'621'616.21	1'224'000

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2005

Coûts

	Exercice 2004	Budget 2005	Exercice 2005	Budget 2006
3000 Communication	65'501.15	78'000	78'266.25	78'000
3100 Médias	78'555.60	60'000	59'179.45	60'000
Jeunesse				
3200 Activités et actions	52'451.70	60'000	52'175.60	47'000
3230 Subventions	18'500.00	10'000	38'000.00	50'000
3240 Honoraires animateurs jeunesse	43'091.25	50'000	49'360.00	26'000
	114'042.95	120'000	139'535.60	123'000
3250 Relations avec les communautés	0.00	5'000	946.50	5'000
Affaires religieuses				
3300 Activités	3'823.85	4'000	4'539.80	6'000
3330 Subventions	3'800.00	6'000	4'000.00	6'000
3380 IGfKL	40'134.95	40'000	41'846.80	40'000
	47'758.80	50'000	50'386.60	52'000
Culture				
3400 Projets	16'080.50	10'000	5'000.00	0
3410 Série livres édités par FSCI	0.00	5'000	45.70	7'000
3430 Subventions	24'375.00	30'000	17'000.00	25'000
3450 Recherche historique	0.00	25'000	25'257.15	15'000
3480 Ouvrage commémoratif	8'613.50	0	-2'731.50	0
3495 Culture divers	1'088.85	5'000	28.50	5'000
	50'157.85	75'000	44'599.85	52'000
3500 Sécurité / Information	20'417.30	60'000	48'103.40	48'000
Prévention et Information				
3600 Likrat/Jeled	98'486.95	61'000	60'911.95	41'000
3650 Formation/Responsable	52'320.00	55'000	52'320.00	55'000
3690 Recettes des subventions	-60'000.00	-50'000	-50'000.00	-30'000
	90'806.95	66'000	63'231.95	66'000
3700 Projets spéciaux	10'000.00	0	18'000.00	20'000
à reporter	477'240.60	514'000	502'249.60	504'000

	Exercice 2004	Budget 2005	Exercice 2005	Budget 2006
Administration				
4000 Salaires, AVS	545'189.45	555'000	565'568.84	530'500
4002 Prévoyance vieillesse des employés	63'500.10	60'000	53'263.05	60'500
4003 Assurances sociales	18'337.40	20'000	17'042.10	20'000
4010 Loyer, électricité	71'599.60	70'000	71'378.20	68'500
4020 Nettoyage	6'522.50	5'700	7'800.00	7'000
4030 Matériel de bureau/TED	26'509.62	20'000	18'488.30	20'000
4040 Télécommunication	14'933.90	10'000	13'877.00	15'000
4041 Ports	10'218.05	10'000	11'224.10	10'000
4042 Taxes bancaires et postales	3'672.40	2'000	3'688.20	2'000
4051 Support ordinateur	7'018.55	6'000	10'086.00	6'000
4052 Honoraires conseils	15'012.30	2'000	11'509.55	5'000
4060 Assurances choses	2'083.40	2'000	1'782.90	2'000
4070 Frais divers	5'019.33	6'300	8'033.86	5'000
	789'616.60	769'000	793'742.10	751'500
Organisation				
4100 Assemblée des délégués	96'986.10	67'000	52'016.40	65'000
4110 Rapport annuel	10'892.30	10'000	14'018.80	9'500
4115 Révisions	17'352.20	16'000	18'732.90	17'000
4120 Séances/Frais de voyage	62'900.75	45'000	96'936.15	80'000
4121 Conférences internationales	15'673.30	10'000	5'910.60	8'000
4130 Représentations	4'571.25	2'000	1'145.70	2'000
4131 Présidence	2'882.50	5'000	1'000.00	5'000
4140 Traductions	11'600.00	8'000	7'454.05	8'000
4141 Interprétation simultanée CC	7'622.50	8'000	8'900.40	8'000
4150 Documentation	35'062.60	20'000	14'993.65	15'000
4160 Subventions et cotisations	18'942.50	20'000	13'059.50	18'000
4170 Subventions diverses	20'000.00	20'000	26'000.00	20'000
	304'486.60	231'000	260'168.15	255'500
4810 Amortis./Réévaluations	88'391.00	0	16'538.60	0
Bénéfice ord. de l'exercice / Déficit avant impôts	-338'347.60	-354'000	48'917.76	-287'000
Resultat extraordinaire				
8010 Retraite secrétaire général	0.00	0	0.00	390'000
8020 Recherche d'un nouveau secrétaire général	0.00	0	0.00	60'000
	0.00	0	0.00	450'000
Bénéfice de l'année / Déficit avant impôts	-338'347.60	-354'000	48'917.76	-737'000
4900 TVA	36'300.00	40'000	29'831.95	40'000
Bénéfice / Perte de l'année	-374'647.60	-394'000	19'085.81	-777'000
	1'321'386.60	1'160'000	1'621'616.21	1'224'000

Bilan FSCI au 31 décembre 2005

Actif

	31.12.2004 CHF	31.12.2005 CHF
No. cpte.		
1000 Caisse	1'021.09	1'824.59
1010 CCP	280'159.17	225'705.37
1020 Banque Dreyfus Fils & Cie SA, Bâle	61.57	11'234.47
1021 UBS	487'986.47	40'278.97
1030 Débiteurs cotisations échues	1'455.00	1'327.50
1035 Banque Dreyfus Fils & Cie. SA, Bâle, compte de dépôt	1'680'000.00	280'000.00
1040 Impôts anticipés	32'707.60	17'406.73
1044 Fondation Claire Magnin	17'590.45	17'590.45
1045 Comptes transitoires	165'708.95	225'743.15
1046 Prêt à la Fondation Claire Magnin	141'300.00	94'200.00
1050 livres p.m.	2.00	2.00
1060 Immeubles «Les Berges du Léman»	280'000.00	280'000.00
1061 Appartements du légat E. Lang p.m.	3.00	3.00
1070 Mobilier	36'600.00	31'000.00
1071 Ordinateurs	14'500.00	25'800.00
1075 Dépôt ICZ, postes émetteur	1'130.00	1'130.00
1076 Dépôt loyer Gotthardstr. 65	9'050.75	9'090.90
1080 Obligations *	4'934'506.90	6'585'552.05
1089 Obligations * (légat affecté)	983'510.35	983'510.35
1090 Cimetière Davos p.m.	1.00	1.00
	9'067'294.30	8'831'400.53
* valeur comptable	6'079'313.00	8'333'347.00

Passif

	31.12.2004 CHF	31.12.2005 CHF
No. cpte		
	Comptes à buts déterminés	
2000 Fonds «chekhita»	10'000.00	10'000.00
2010 Fonds de roulement publications	4'000.00	4'000.00
2051 Caisse FSCI pour fonctionnaires des petites communautés	4'156.45	2'956.45
	18'156.45	16'956.45
2052 Pensions	20'000.00	20'000.00
2055 Prêt Memorial Fonds FSCI	75'000.00	75'000.00
2059 Dueroire	18'000.00	18'000.00
2060 Créanciers	100'282.20	67'349.95
2077 Provision pour juifs en Russie	0.00	45'000.00
2080 Comptes transitoires	267'009.60	290'408.40
2030 Légat	289'246.13	0.00
2091 Légat affecté	983'510.35	983'510.35
Capital au 31.12.2004	7'296'089.57	
Capital au 1.1.2005		7'296'089.57
Résultat annuel 2005		19'085.81
Capital au 31.12.2005		7'315'175.38
	9'067'294.30	8'831'400.53

Donation Dr h. c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel 2005

Produits		Coûts	
CHF		CHF	
Intérêts et rendements des titres 2005	124'560.10	FSCI	124'560.10
Bénéfice sur titres non réalisés	580'620.90	Augmentation de la fortune	580'620.90
	705'181.00		705'181.00

Bilan au 31 décembre 2005

Actif		Passif	
CHF		CHF	
Avoir en banque (y compris compte de dépôt)	568'632.00	Créanciers (FSCI)	81'697.65
Titres (valeur 31.12.2005)	3'260'802.00	Capital	3'167'115.45
	3'829'434.00	Augmentation de la fortune	580'620.90
		Capital au 31.12.2005	3'747'736.35
			3'829'434.00

Emile Dreyfus Geburtstagsfonds

Compte annuel 2005

Produits		Coûts	
CHF		CHF	
Intérêts et rendements des titres 2005	2'713.10	FSCI	2'713.10
Bénéfice sur titres non réalisés	6'743.00	Augmentation de la fortune	6'743.00
	9'456.10		9'456.10

Bilan au 31 décembre 2005

Actif		Passif	
CHF		CHF	
Avoir en banque	7'447.00	Créanciers (FSCI)	7'447.00
Titres (valeur 31.12.2005)	94'223.00	Capital	87'480.00
	101'670.00	Augmentation de la fortune	6'743.00
		Capital au 31.12.2005	94'223.00
			101'670.00

Tableau de variation du capital, incluant legs Dr. h.c. Emile Dreyfus et gains sur titres non réalisés

	CHF
Capital FSCI au 1.1.2004	7'670'737
Gains non réalisés sur titres	149'054
Capital Dr. h.c. Dreyfus au 1.1.2004	3'105'478
Capital effectif au 1.1.2004	10'925'269
Résultat de l'année FSCI	-374'648
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	61'638
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2004*	12'242
Capital effectif au 31.12.2004	10'624'501
Résultat de l'année FSCI 2005	19'086
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	580'621
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI*	602'988
Capital effectif au 31.12.2005	11'827'196

* Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des titres

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2005

Produits		Coûts	
CHF		CHF	
Intérêts (brut)	17.95	Jardinier et dépenses	6'439.25
Bénéfice sur titres non réalisés	5'683.20	Déplacement fontaine	3'901.60
Excédent de dépenses	4'727.03	Dépenses diverses	87.33
	10'428.18		10'428.18

Bilan au 31 décembre 2005

Actif		Passif	
CHF		CHF	
Caisse	11.17	Fortune	23'106.17
Avoir en banque	7'039.72	Excédent de dépenses	-4'727.03
Titres (Valeur Comptable)	11'322.00		
Impôts anticipés	6.25		
	18'379.14	Fortune au 31.12.2005	18'379.14

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2005 de la FSCI.

Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire Pricewaterhouse-Coopers AG du 6 avril 2006, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un bénéfice de CHF 19'085.81.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Daniel A. Rothschild, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et clairvoyante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président


Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 6 avril 2006

A la Direction de la
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FCSI)
Zurich

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits) arrêtés au 31 décembre 2005 de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons de faire suivre les présents comptes annuels à la commission de vérification des comptes à l'attention du comité central.

PricewaterhouseCoopers AG

 
P. Balkanyi D. Patzschke

Zürich, le 6 avril 2006

Annexe :

- comptes annuels (bilan et compte de profits)

Fondations, Legs et Dons

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.00

		CHF
1996	Friederike Grossman z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	19'203.10
1996	Vulfas Posvianskis z.l., Uster, Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	23'955.00
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCL.	23'955.00
1998	Gertrud Breisacher-Hirsch z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	5'000.00
1998	Tony Bollag z.l., Baden, Pour aide aux réfugiés.	31'220.00
1998	George Shey z.l., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	450'000.00
1998	NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	50'000.00
1998	Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.l. Pour aide aux réfugiés.	6'898.45
1999	Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.l. Pour aide aux réfugiés.	12'000.00
1999/01	Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus.	95'000.00
2001	Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.l. Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
2002	Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés.	36'825.80
	George W. Rose, Pour aide aux réfugiés.	4'127'404.09
2003	Rosa Kartagener-Intrator, Pour aide aux réfugiés.	10'000.00
2004	Leg NN Pour aide aux réfugiés.	100'000.00
	J. Marsh-Mayer Pour aide aux réfugiés.	741'655.60
	Leg NN Pour aide aux réfugiés.	30'719.30
2005	Leg Dr. G. & J. Guggenheim, Pour aide aux réfugiés.	200'000.00
	Leg Stephanie Dickenstein, Pour aide aux réfugiés.	29'250.00
	Leg Jarndyce Foundation, Pour aide aux survivants de la Shoah nécessiteux en Suisse.	260'800.00

Rapport annuel du VSJF

VSJF

Comité et administration

Le comité de l'Union suisse des comités d'entraide juive VSJF s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Nous remercions tous les membres du comité pour leur grand engagement et leur excellent travail.

C'est avec grande joie que nous avons fêté cet été les 36 ans de travail de Madame Jolana Gross, notre infatigable assistante sociale. A beaucoup d'humanité et d'engagement, elle a apporté son soutien à d'innombrables personnes pendant toutes ces années.

Nous avons aidé à plusieurs reprises des requérants d'asile juifs et avons eu recours, pour ce faire, à notre conseillère juridique, Madame Carolyne Bollag, lic. iur., en particulier pour intervenir dans les procédures d'asile.

Nous avons accueilli une nouvelle stagiaire dans notre équipe, en la personne de Saranda Maliqi, et remercions tous nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement de tous les jours.

Comme prévu, nous avons installé un lift dans notre maison. Les transformations, qui ont duré d'avril à juin, se sont déroulées sans accroc, grâce à une bonne collaboration avec notre architecte Ron Epstein et les ouvriers.

Ce lift est une bénédiction pour nombre de visiteurs qui viennent au foyer et ont de la peine à monter les escaliers. Cela nous permet maintenant d'organiser aussi des programmes à l'étage supérieur pour des personnes âgées et invalides.

Pendant 27 ans, Ralph Dessauer a révisé la comptabilité du VSJF pour la fiduciaire PricewaterhouseCoopers et nous lui devons beaucoup de précieux conseils. Sa mise en retraite en juin 2005



Doris Krauthammer

a marqué la fin d'une longue période de très fructueuse collaboration. Patrick Balkanyi lui succède.

Assistance sociale

Au cours de l'année, les demandes d'aide de personnes juives dans le besoin se sont multipliées. Ce sont principalement des retraités, mais aussi des jeunes gens au chômage qui s'adressent à nous. Nous considérons que notre mission première est de rapidement et efficacement prêter assistance à des personnes juives nécessiteuses. Nous le faisons sous forme d'aide immédiate, de subventions mensuelles et surtout avec nos aides d'appoint pour les fêtes, que nous versons trois fois par année.

C'est avec joie que nous pouvons rapporter que les Bosniaques émigrés en Suisse en décembre 1992 se sont très bien intégrés.

Nous avons versé des aides mensuelles aux requérants d'asile juifs de Russie dont nous nous occupons. Ils se sont adressés à nous en cas de problèmes avec les autorités ou avec les écoles, et nous avons leur avons donné tout l'appui possible.

Nous sommes très reconnaissants de la généreuse donation de la Fondation Dr. Georg et Josi Guggenheim.

Foyer pour personnes âgées dans la maison Dr. Georg Guggenheim

Nous avons fêté avec nos personnes âgées le cinquième anniversaire du foyer.

Nos après-midi sont toujours très appréciés et attirent beaucoup d'habitues, dont la plupart ne pourraient se passer de ces dimanches. Nous avons eu un hôte d'honneur en la personne de Monsieur le rabbin Kossowsky, qui a réjoui les personnes présentes en racontant de courtes histoires.

Nous aimerions mentionner ici avec beaucoup de reconnaissance la Fondation Dr. Emile Dreyfus, qui nous a une fois de plus soutenu de manière très généreuse.

Survivants de l'Holocauste

En notre qualité de point d'accueil de la Claims Conference en Suisse, nous avons pu aidé plusieurs survivants à présenter en temps voulu leurs demandes d'indemnité.

Action en faveurs des survivants nécessiteux de l'Holocauste vivant en Suisse

Nous avons clos notre action à la fin du mois de novembre 2005. Le VSJF a aidé en tout 100 survivants nécessiteux de l'Holocauste en leur versant à chacun CHF 7'500.

L'article très sensible de Luzi Bernet, qui a paru dans la „NZZ am Sonntag“ en août 2005: „Späte Hilfe für die stillen Überlebenden in der Schweiz“ (Aide tardive pour les survivants silencieux en Suisse), a attiré l'attention de Monsieur Josef Rosenberg, de la société Edrofin Asset Management SA à Zurich. Par son entremise, nous avons reçu une somme importante de la Jarndyce Foundation au profit des survivants nécessiteux de l'Holocauste en Suisse, avec la condition de distribuer cet argent au courant de l'année à venir. Nous exprimons notre reconnaissance pour ce don généreux.

Beaucoup de survivants ont demandé à ce que nous leur rendions visite, chez eux à la maison. Après entente avec les communautés juives, nous nous sommes immédiatement mis à l'ouvrage. Deux de nos collaboratrices ont visité 23 survivants, dont 13 en Suisse romande, depuis le printemps. Elles ont partout été accueillies avec beaucoup de chaleur, de reconnaissance et un grand besoin de communication. Ces rencontres ont également été inoubliables et très enrichissantes pour nos collaboratrices, qui, suite à la discussion qu'elles ont eue avec ces personnes, ont également pu savoir quels étaient leurs besoins et comment le VSJF pouvait directement les aider.

Représentation des oeuvres d'entraide, asile

Cette année également, le nombre des demandes d'asile est resté très bas.

Pendant les interrogatoires, les représentants des oeuvres d'entraide ont été confrontés à des destins difficiles et compliqués, qui ont demandé beaucoup de doigté et de savoir professionnel. Cette année encore nous exprimons nos plus chaleureux remerciements et notre reconnaissance aux représentants des oeuvres

d'entraide, qui s'engagent sans discontinuer en faveur d'une procédure d'asile correcte et sont toujours prêts à sacrifier une partie de leurs loisirs pour préparer leur travail de manière plus approfondie et se perfectionner.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

Avec le durcissement radical de la loi sur l'asile, le droit d'asile suisse a été soumis à une très forte pression. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR a appelé le Parlement à rejeter la loi d'asile révisée dans le vote final. Malheureusement, le Conseil national a accepté par 106 voix contre 66 et le Conseil des Etats par 33 voix contre 12 les deux projets.

Projets

Nos repas de midi „milchig-casher“ se sont bien établis et ont bien été fréquentés.

Toujours plus d'enfants profitent de l'offre des devoirs surveillés, qui sont une grande aide pour les familles. Nos aides bénévoles, toujours fiables et pleines d'initiatives, se sont occupés avec beaucoup d'amour et de professionnalisme de leurs jeunes protégés, ce dont nous les en remercions chaleureusement!

Au foyer Dr. Georg Guggenheim, les personnes âgées ont pu apprendre à utiliser concrètement la Toile pour leurs contacts et leur correspondance. Là aussi nous aimerions exprimer notre reconnaissance et nos remerciements aux aides bénévoles, qui font preuve de beaucoup de patience et offrent avec générosité leur temps libre.

Perspectives

Le VSJF s'est donné pour tâche d'établir un bilan complet de la pauvreté juive en Suisse et d'élaborer de nouveaux projets pour y faire face, tout en continuant à remplir son rôle important de bureau de coordination.

Espérons que le VSJF réussira à contribuer de manière active à soulager la pauvreté de nos coreligionnaires.

Organes du VSJF 2005

Mars 2006

Comité directeur VSJF

Doris Krauthammer, Thalwil, présidente
Péter Neuhaus, Zurich, trésorier
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht
Martina Frank, Bâle
Tamar Merlin, Berne
Evelyne Morali, Genève
Dr. Herbert Winter, Zurich

Doris Krauthammer a été désignée pour assurer la liaison avec l'Union Suisse des Organisations des Femmes Juives.

Bureau central du VSJF

Heini Bloch
Guy Bollag
Ludmila Färber
Jolana Gross
Marta Knieza
Saranda Maliqi

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF 2005

Recettes

	Clôture 2004 CHF	Budget 2005 CHF	Clôture 2005 CHF	Budget 2006 CHF
Réfugiés:				
Office fédéral des Réfugiés				
- Quote-part des frais d'audition	65'501.80	60'000.00	25'259.55	10'000.00
Subventions projets aide aux écoliers	16'500.00	19'000.00	11'200.00	9'000.00
FSCI - Cotisations des membres	211'510.00	212'000.00	208'080.00	210'000.00
Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus				
- Foyer pour personnes âgées	36'000.00	36'000.00	35'000.00	35'000.00
Dissolution réserve	8'417.35	0.00	0.00	0.00
Dissolution de legs pour victimes Shoah	572'289.60	0.00	181'063.20	0.00
Dons	6'066.25	20'000.00	23'634.80	0.00
Recettes diverses	0.00	0.00	1'000.00	0.00
PC cours pour des personnes âgées	2'040.00	0.00	500.00	0.00
Loyers Dreikönigstrasse 49	35'368.65	31'000.00	36'490.00	34'000.00
Intérêts et rendement des titres	235'348.35	180'000.00	333'124.47	290'000.00
Dissolution de fonds	1'303.18	0.00	0.00	0.00
	1'190'345.18	558'000.00	855'352.02	588'000.00

Dépenses

	Clôture 2004 CHF	Budget 2005 CHF	Clôture 2005 CHF	Budget 2006 CHF
Allocations aux réfugiés	44'179.55	40'000.00	73'298.87	78'000.00
Aide aux requérants d'asile de l'ex URSS	24'210.90	18'000.00	23'456.60	25'000.00
Aide à nos protégés:				
- de Bosnie	2'700.00	5'000.00	3'000.00	3'000.00
- d'Iran/Roumanie/Bulgarie	1'420.65	2'000.00	991.50	2'000.00
Aide aux victimes Shoah (action VSJF)	572'289.60	1'000.00	181'063.20	0.00
Projets aide aux écoliers et aux familles immigrées	40'004.50	32'000.00	32'517.50	30'000.00
Demandeurs d'asile, frais lors des auditions	41'064.75	40'000.00	14'032.45	20'000.00
Bureau de conseil pour demandeurs d'asile	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Collecte pour juifs d'Argentine	5'400.00	6'000.00	2'740.00	0.00
Total de subsides et frais d'organisation	741'269.95	154'000.00	341'100.12	168'000.00
Salaires	219'699.70	225'000.00	212'155.95	220'000.00
Autres frais d'administration	99'357.68	115'000.00	107'201.55	125'000.00
Foyer pour personnes âgées	38'167.35	24'000.00	36'841.00	25'000.00
Amortissements/ajustement de valeur	91'850.50	40'000.00	158'053.40	50'000.00
	449'075.23	404'000.00	514'251.90	420'000.00
Résultat de l'année	0.00	0.00	0.00	0.00
	1'190'345.18	558'000.00	855'352.02	588'000.00

Bilan du VSJF 2005

Actif

	31.12.2004	31.12.2005
	CHF	CHF
Caisse	1'197.19	2'541.19
Comptes de chèques postaux	59'294.59	92'383.84
Avoirs en banque – courants	318'386.75	638'046.41
Comptes de placement	0.00	650'000.00
Débiteurs cotisations échues	5'418.00	0.00
Débiteurs – autres	1'087.10	1'204.75
Administration fédérale des contributions – avoirs impôts anticipés	13'921.33	18'702.02
Actifs transitoires	46'045.20	45'054.50
Prêts – VSJF	11'300.00	7'369.00
Titres*	5'325'740.25	4'442'540.77
Mobilier, installations d'exploitation	2.00	2.00
Équipements Immobiliers	1.00	1.00
Immobilier	1'965'000.00	2'177'621.90
Ascenseur en construction	33'090.15	0.00
	7'780'483.56	8'075'467.38
Avoirs administrés fiduciairement		
Avoirs en banque:		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'941.24	1'943.65
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	16'939.85	17'092.20
- Fonds Brunshvig	160'275.70	165'180.15
- Titres des protégés	8'025.95	8'066.10
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	7'356.05	7'383.85
	194'538.79	199'665.95
	7'975'022.35	8'275'133.33

* Valeurs marché : 2004 : 5'741'576
 Valeurs marché : 2005 : 5'454'465

Passif

	31.12.2004	31.12.2005
	CHF	CHF
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	38'929.04	26'726.06
Réserves	70'000.00	70'000.00
	108'929.04	96'726.06
Capital de fonds		
Fonds	449'882.89	448'082.89
Legs	5'721'671.63	6'030'658.43
Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus	1'500'000.00	1'500'000.00
	7'671'554.52	7'978'741.32
Fonds propres		
Report de l'année précédente	0.00	0.00
Résultat de l'année	0.00	0.00
	0.00	0.00
	7'780'483.56	8'075'467.38
Fonds et dépôts administrés fiduciairement		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'941.24	1'943.65
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	16'939.85	17'092.20
- Fonds Brunshvig	160'275.70	165'180.15
- Dépôts/Titres des protégés	8'025.95	8'066.10
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	7'356.05	7'383.85
	194'538.79	199'665.95
	7'975'022.35	8'275'133.33

Fonds et Legs du VSJF 2005

	Solde au 2004 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 2005 CHF
Fonds FSCI fiduciaires				
Me Georges Brunschvig	160'275.70	6'885.00	1'980.55	165'180.15
	160'275.70	6'885.00	1'980.55	165'180.15
Fonds à but spécifique				
Epelbaum Fonds pour la jeun.	16'939.85	152.35	0.00	17'092.20
Pour des Juifs de l'ex URSS	1'941.24	2.41	0.00	1'943.65
Total Fonds fiduciaires	179'156.79	7'039.76	1'980.15	184'216.00
Fonds VSJF en général				
Bien en déshérence	68'044.04	0.00	0.00	68'044.04
Fonds «R»	145'046.39	0.00	1'800.00	143'246.39
Réfugiés juifs en transit	26'222.15	0.00	0.00	26'222.15
Réfugiés russes	119'418.25	0.00	0.00	119'418.25
Collecte Iran	44'129.50	0.00	0.00	44'129.50
Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse	14'730.86	0.00	0.00	14'730.86
Collecte Fonds Keren	32'291.70	0.00	0.00	32'291.70
Total Fonds VSJF	449'882.89	0.00	1'800.00	448'082.89

à reporter	629'039.68	7'039.76	3'780.55	632'298.89
-------------------	-------------------	-----------------	-----------------	-------------------

	Solde au 2004 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 2005 CHF
Report	629'039.68	7'039.76	3'780.55	632'298.89
Legs – VSJF				
Fonds Otto Erich Heynau	240'785.05	0.00	0.00	240'785.05
Alice Adelheid Meyer	787'664.40	0.00	0.00	787'664.40
Lilly Sommerfeldt	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Dr. Ch. Schein	66'105.10	0.00	0.00	66'105.10
Caroline Waeckerlin	2'312.89	0.00	0.00	2'312.89
Liselotte Goldstein hériter	93'089.00	0.00	0.00	93'089.00
Johannes Trust	36'825.80	0.00	0.00	36'825.80
George W. Rose	3'555'114.49	0.00	181'063.20	3'374'051.29
Rosa Kartagener-Intrator	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
I. Marsh-Mayer	741'655.60	0.00	0.00	741'655.60
Legs NN - autres	163'119.30	0.00	0.00	163'119.30
Dr. G. & J. Guggenheim	0.00	200'000.00	0.00	200'000.00
Stephanie Dickenstein	0.00	29'250.00	0.00	29'250.00
Jarndyce Foundation	0.00	260'800.00	0.00	260'800.00
Total Legs VSJF	5'721'671.63	497'050.00	181'063.20	6'030'658.43

	6'350'711.31	497'089.76	184'843.75	6'662'957.32
--	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de
 L'Union Suisse des
 Comités d'Entraide Juive
 Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG


 P. Balkanyi


 D. Patzschke

Zürich, le 17 février 2006

Annexe :

- comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes)

Fondation MEMORIAL de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Compte annuel 2005

	Recettes		Dépenses		
	2004 CHF	2005 CHF	2004 CHF	2005 CHF	
Revenus des titres	11'109.20	22'716.42	Paiements statutaires	0.00	1'500.00
			Frais de banque	1'292.25	1'277.15
			Baisse des titres réalisée	780.00	2'411.00
			Autres frais	1'430.30	1'978.20
				<u>3'502.55</u>	<u>7'166.35</u>
			Excédent de recettes/dépenses	7'606.65	15'550.07
	11'109.20	22'716.42		11'109.20	22'716.42

Bilan* au 31 décembre 2005

	Actif		Passif		
	2004 CHF	2005 CHF	2004 CHF	2005 CHF	
Avoir en banque - Compte courant	3'560.15	10'238.55	Capital de la fondation		
Avoir en banque - dépôt	40'000.00	40'000.00	Solde au		
Admin. féd. des contributions			1.1.2004 resp.		
Avoir impôts anticipés	2'253.75	2'576.92	1.1.2005	401'713.25	409'319.90
Prêt exempt d'intérêts à la FSCL, Zurich	75'000.00	75'000.00	Excédent de recettes/dépenses		
Titres	288'506.00	297'054.50	2004 resp. 2005	<u>7'606.65</u>	<u>15'550.07</u>
				409'319.90	424'869.97
Total actifs	409'319.90	424'869.97	Total passifs	409'319.90	424'869.97

* Sous réserve de l'approbation par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Secrétariat FSCI

Fédération suisse des communautés
israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale 2105
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)43 305 07 77
Fax +41 (0)43 305 07 66

E-mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureau central du VSJF

Union suisse des comités
d'entraide juive, VSJF
Dr. Georg Guggenheim-Haus

Dreikönigstrasse 49
Case postale 2169
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)44 206 30 60
Fax +41 (0)44 206 30 77

E-mail vsjf@spectraweb.ch

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache.
Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden:
Gotthardstrasse 65, Postfach 2105, 8027 Zürich

Éditeur: Fédération suisse des communautés israélites,
Zurich 2006
Graphisme mise en page:
Hanjo Kunzelmann, DER-WERBER.CH, Bâle
Impression: Kurt Fankhauser AG, Bâle
ISSN: 1424-2028